

Groupe consultatif du MSC
Projet de contributions à la réunion conjointe du Bureau du CSA et du Groupe consultatif,
8 Juillet 2016

Remarques et propositions concernant l'ordre du jour provisoire:

- Le MSC avait demandé de pouvoir faire une présentation du MSC et de son travail lors de cette réunion. Nous tenons à réitérer cette demande et nous espérons que la présentation du MSC sera incluse à l'ordre du jour de la prochaine réunion conjointe du Bureau du CSA et du Groupe consultatif, le 12 Septembre.

Point 1: Projets de décision pour la CSA43

1a) Cadre de décision sur les ODD:

Le MSC est d'accord avec le projet de Cadre de décision et le projet de document sur l'engagement du CSA vis-à-vis des ODD, tel que négocié par le GTCNL.

En ce qui concerne la préparation de la 43^e session du CSA, qui fournit également les orientations pour le rapport du CSA au Forum politique de haut niveau, nous suggérons que l'équipe technique se réunisse à nouveau sous l'égide du Secrétariat afin de préparer un document d'information qui puisse informer le débat lors de la Plénière à la CSA 43. Compte tenu du temps limité disponible pour les débats en Plénière, une première discussion entre toutes les parties prenantes du CSA devrait être organisée en re-convoquant une réunion du GTCNL-ODD en Septembre. Ces propositions permettraient à la Plénière de fournir des orientations claires pour la poursuite du processus de préparation du rapport du CSA en direction du Forum politique de haut niveau.

1b) Cadre de décision sur la Nutrition:

Pour notre part, nous n'avons pas d'autre remarque. Nous pouvons convenir du Cadre de décision et le du document négocié et approuvé par le Groupe de travail sur la Nutrition.

1c) Cadre de décision sur la "Mise en relation des petits exploitants avec les marchés":

Le Groupe de travail du MSC qui a participé aux négociations considère le résultat des négociations comme étant globalement positif. Une évaluation plus précise est encore en cours. En ce qui concerne le Cadre de décision, le MSC soutient d'une manière générale le texte proposé, mais suggère d'améliorer la description de la suite à donner aux recommandations politiques, en introduisant la formulation suivante au paragraphe d)

- d) encourage toutes les parties prenantes à documenter les expériences et les enseignements tirés de l'utilisation de ces recommandations et demande à ce que le GT-PTPA du CSA inclut dans le programme de travail d'une future session plénière un évènement consacré au bilan, sous réserve des ressources disponibles, afin de partager les leçons et évaluer les progrès accomplis dans la l'utilisation et l'application mais aussi la pertinence, l'efficacité et l'impact des recommandations;

Ces modifications dans la formulation rendraient clair le fait qu'une future session plénière inclura un événement consacré au bilan de l'utilisation et l'application des recommandations. Il n'y a pas besoin d'inclure une suggestion pour la création d'un nouvel Axe de travail dans le futur PTPA. La décision d'inclure un événement consacré au bilan peut être ajoutée à l'ordre du jour de la Plénière annuelle du CSA, la définition de l'ordre du jour étant faite lors des réunions régulières du Bureau du CSA et du Groupe consultatif.

Deux remarques supplémentaires:

- nous sommes d'avis que que la fourniture de services d'interprétation au cours des négociations du CSA est fondamentale. L'absence d'interprétation fournie par le CSA, comme cela a été le cas au cours de ces négociations, ne devrait pas être répétée.
- La nouvelle méthode de négociation, telle qu'elle a été mise-en-oeuvre lors des négociations sur la "Mise en relation des petits exploitants avec les marchés", doit être soigneusement évaluée, avant d'être appliquée à une autre négociation.

Point 2: Programme de travail pluriannuel (PTPA)

- Concernant le processus PTPA: comme cela a été précisé lors de la réunion sur le PTPA, nous pensons que l'exercice de classement a été utile pour affiner la liste des thèmes devant être discutés par le GTCNL. Cependant, nous soulignons que le fait de considérer le résultat du classement comme étant le résultat final du processus n'est pas une conclusion adéquate. Un processus approprié nécessiterait un débat de fond sur les thèmes ayant eu le plus de voix, afin de parvenir à un consensus.
- Le projet de proposition pour le thème et le champ d'application de la commandite au HLPE a été circulé le mercredi de cette semaine. A ce jour, il n'y a donc pas eu suffisamment de temps pour un débat de fond sur les détails de la nouvelle proposition.
- Nous suggérons d'élargir le titre, passant de «partenariats» à «plateformes», et de ne pas focaliser le rapport sur l'aspect financier. Le titre serait alors comme suit: *"Rapport HLPE sur les plateformes multi-acteurs permettant de faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre de l'Agenda 2030"*
- Le champ d'application proposé pour la commande a besoin d'une discussion et d'une révision approfondie. Le texte tel qu'il est proposé aujourd'hui, est beaucoup trop détaillé et prescriptif. Le champ d'application du rapport devrait décrire la demande du CSA vis-à-vis du rapport, pas le contenu du rapport demandé. L'indépendance du HLPE doit être respectée.
- Nous suggérons de discuter de la proposition diffusée ce mercredi lors de la réunion du PTPA, le 12 Septembre, et de ne pas prendre une décision aujourd'hui, mais plutôt d'approuver le texte final lorsde la réunion du Bureau le 15 Septembre.
- Nous attendons également que la réunion du PTPA en Septembre aborde de manière adéquate deux autres questions:
 - o La méthodologie de la consultation élargie sur le PTPA 2018-2019, qui se déroulera entre Septembre et Décembre 2016.

- Un débat de fond sur les autres thématiques qui ont également reçu un soutien important lors de l'exercice de classement, tel qu'envisagé par la Présidence du GTCNL, à savoir les thèmes "Agroécologie pour la SAN" et "L'impact des accords commerciaux sur la SAN", afin de faire avancer les discussions sur les thématiques à commander au HLPE en 2019. Si le processus actuel est maintenu pour la sélection des thématiques à commander au HLPE en 2018, alors les résultats du classement doivent également être maintenus pour la sélection des thématiques HLPE 2019.

Point 3: GSF

Aucune remarque de notre côté. Nous pouvons soutenir le Cadre de décision et plan de travail proposé.

Point 4: Suivi

4a): Projet de décision sur le Suivi et 4b): Termes de référence sur le Suivi

Le MSC apprécie le travail accompli par le Groupe de travail sur le suivi et se félicite du Projet de Cadre de décision ainsi que des Termes de référence. Le MSC considère ces Termes de référence comme étant une première étape importante dans la construction progressive du mécanisme de suivi du CSA qui est attendu depuis longtemps. Le MSC rappelle son engagement à promouvoir l'organisation d'événements de suivi aux niveaux national et régional selon les Termes de référence qui seront adoptés par la CSA43. Le MSC encourage les autres acteurs du CSA, en particulier les membres du CSA à planifier la tenue régulière en 2017 de ce genre d'événements de Suivi. Le MSC invite également le CSA à réfléchir au thème et à la date du prochain "Événement mondial consacré au Suivi" qui aura lieu au cours de la session Plénière du CSA.

Point 5: DVGT - Dialogue d'évaluation multi-acteurs

Le MSC remercie le Secrétariat du CSA pour l'organisation du premier événement mondial thématique consacré aux DVGT tel que décidé par la CSA 42 (CFS 2017/19, paragraphe 35 h) sur la base des Termes de référence convenus par le GTCNL Suivi.

Le GT du MSC appelle le Bureau à modifier le titre de l'événement «*DVGT - Dialogue d'évaluation multi-acteurs*» et de l'appeler plutôt «*Événement mondial thématique consacré aux DVGT*». "Événement thématique mondial" est le terme utilisé dans la décision de la CSA 42, ainsi que dans les Termes de référence. Le fait de donner un titre différent à cet événement pourrait le déconnecter du mandat donné par la CSA 42 ainsi que des Termes de référence ou encore des efforts pour construire progressivement un mécanisme de suivi du CSA.

Le MSC propose que la version révisée du programme de l'événement inclue explicitement les questions suivantes - dans la section 3 consacrée à la voie à suivre:

- 1) comment continuer à assurer suivi régulier de la mise en œuvre des DVGT;
- 2) quel pourrait être le thème du prochain événement thématique mondial du CSA et à quelles dates l'organiser ?

Afin que la fonction d'apprentissage et de suivi du CSA soit véritablement mise en œuvre, il est important d'organiser régulièrement des événements thématiques mondiaux et ceux-ci doivent couvrir toutes les décisions majeures du CSA. Nous appelons les Etats membres à discuter de ces deux questions lors l'événement thématique mondial à venir, qui sera consacré aux DVGT.

En ce qui concerne notre propre contribution à cet événement:

Nous sommes heureux d'informer le Bureau et le GC du CSA que le GT Suivi est entrain de finaliser un important rapport de la société civile sur l'utilisation et la mise en œuvre des DVGT, compilé en collaboration avec des producteurs d'aliments à petite échelle et autres organisations de la société civile à travers le monde. Nous espérons qu'on nous accordera le temps et l'espace requis pour la présentation de ce rapport lors de la Plénière consacrée au Suivi des DVGT. Pour cette raison, notre contribution au panel relève plus de la catégorie mondiale que régionale. Nous demandons donc que la couverture géographique de notre orateur soit changée du niveau régional au niveau mondial.

Nous avons été informés par le Secrétariat que notre rapport sera publié en tant que document de référence lors de la CSA 43. Nous sommes enchantés et reconnaissants de ce fait et invitons tous les membres et participants au CSA de prendre connaissance et commenter notre rapport.

Point 6: Urbanisation et transformation rurale

Concernant le projet de Cadre de décision:

Les points c) et d) sont les points importants.

Le point c) inclut la description de ce qui pourrait se produire pendant les deux jours de réunions du CSA en 2017 et dédiés à ces Axes de travail. Il n'est pas clair de savoir ce qui sera réalisé au cours de ces 2 jours. En quoi est-ce différent du processus récent? Quelle est la valeur ajoutée? Le simple partage des expériences et des pratiques ne suffit pas. Un recueil de bonnes pratiques n'est également pas un résultat du CSA satisfaisant. Le processus de cet Axe de travail requiert un objectif clair et défini avant Octobre 2017.

Le point d) inclut une proposition de rapport HLPE sur ce sujet: s'il est intéressant de discuter de l'idée d'un tel rapport, ce n'est pas une bonne idée de l'inclure dans la Cadre de décision qui doit être approuvé par la Plénière. C'est le rôle du processus PTPA de discuter des futurs Axes de travail et des thématiques pour les futurs rapports HLPE du CSA. Une décision Plénière, rendrait difficile pour le GT-PTPA de décider librement. Par conséquent, l'idée d'un rapport HLPE doit être incluse dans le document de référence et non pas dans le Cadre de décision.

Le projet de Cadre de décision devrait être uniquement discuté aujourd'hui, mais pas approuvée. Il devrait être soumis dans une version révisée à la réunion GC / Bureau du 12 Septembre, et approuvé par le Bureau le 15 Septembre.

Sur le projet d'ordre du jour du Forum:

- Le GT du MSC sur l'urbanisation et la transformation rurale suggère fortement de renforcer le concept méthodologique du Forum par le biais des questions d'orientation, en particulier pour la partie 1 et 2. Nous pensons que nous avons besoin des questions de premier plan pour guider le débat, en nous basant également sur la dynamique des discussions au cours des ateliers techniques.
- Nous avons présenté au Secrétariat du CSA des propositions spécifiques pour orienter les questions qui sont fondées sur les ateliers précédents consacrés au développement du document de référence et qui sont liées à d'autres produits stratégiques clés et Axes de travail majeurs du CSA. Ils permettraient d'informer les prochaines étapes / rôle du CSA sur ce sujet.
 - En ce qui concerne les orateurs proposés:
 - Nous tenons à préciser à nouveau que l'orateur de la société civile est proposé et choisi par le MSC (le Document de réforme du CSA reconnaît l'autonomie du MSC quand il s'agit de nommer ses porte-parole et de désigner ses représentants qui seront chargés de communiquer avec le CSA via son processus d'auto-sélection interne (CFS: 2009/2 Rev. 2 , paragraphe 15, 16). Notre groupe de travail a déjà fait une proposition pour des orateurs du Kenya (Davinder Lamba) et du Brésil (Christiane Costa). Nous demandons au CSA de nous fournir la date à laquelle cette personne doit être choisie.
 - En ce qui concerne les autres intervenants et orateurs possibles, le GT du MSC a exprimé des préférences:
 - en faveur de Corinna Hawkes comme intervenante dans la partie 1.
 - en faveur de Tim Land et Harriet Friedman comme orateurs issus de la communauté des chercheurs.
 - en faveur de Wayne Roberts comme orateur issu des gouvernements locaux.
 - Notre groupe de travail propose également un modérateur pour la session: Henk Renting ou Marielle Duebbling de la Fondation RUAF

Des informations plus détaillées sur le pourquoi de ces suggestions ont été fournies au Secrétariat du CSA sous forme écrite.

Point 7: Point d'information sur les Axes de travail

Dernières informations sur les Axes de travail et la CSA 43

- Le MSC conclut aujourd'hui le processus interne pour propositions d'événements parallèles lors de la CSA 43. Il s'agit d'un processus complexe qui implique plusieurs groupes de travail du MSC sur les politiques et qui inclut la participation de plus de 300 organisations de la société civile au niveau national, régional et mondial, issues de tous les secteurs sociaux. Nous avons limité et regroupé cette énorme masse de

manifestations d'intérêt dans 5 propositions d'événements parallèles et nous espérons que la Présidence du CSA sera en mesure de les approuver.

- En ce qui concerne l'événement spécial du lundi 17 octobre au soir, nous voudrions demander une clarification sur la manière ainsi que quand et où la thématique de cet événement a été discutée et approuvée. Cette soirée pourrait en effet également offrir l'espace nécessaire pour plusieurs autres événements parallèles simultanés.

Sur la mise à jour du budget:

- La mise à jour est très claire et le MSC apprécie les efforts du Secrétariat du CSA pour rendre parfaitement transparente la situation financière du CSA.
- Nous ne sommes pas d'accord avec un exercice de définition des priorités parmi les thèmes du PTPA. Nous rappelons la position claire de l'ancien président du PTPA, Luca Fratini, qui appelait à défendre l'intégrité du PTPA, comme une question de principe du CSA. Le CSA ne peut pas se voir dicter ses orientations par les donateurs, que ce soit pour le développement ou dans la mise en œuvre de son programme de travail.
- En ce qui concerne la vue d'ensemble, nous avons quelques remarques:
 - Que va-t-il se passer avec les Axes de travail qui ne sont pas financés: Autonomisation des femmes, Suivi, Nutrition, Sensibilisation ? Le CSA pourrait être confronté à une grave crise en 2017, si ce travail ne pouvait être mené à bien.
 - Nous avons déjà pu constater le problème de l'absence d'interprétation lors des négociations sur la Mise en relation des petits exploitants avec les marchés. Nous savons qu'aucun budget d'interprétation n'est disponible pour les négociations à venir en Septembre sur le *Développement durable de l'agriculture et de l'élevage*. L'urgence de la question de l'interprétation a été soulevée par plusieurs Etats membres. Nous devons trouver une solution à ce problème afin que la réalité ne vienne pas contredire la nature inclusive du CSA.
- En ce sens, une solution sur le long-terme et une stratégie de financement efficace pour le CSA est clairement nécessaire.